

moobe

drive in Monaco



NOTICE D'UTILISATION





VOYANTS LUMINEUX



Vert clignotant : disponible



Vert/rouge clignotant : demande en cours



Vert fixe : autorisation de démarrer



Jaune clignotant : véhicule réservé



Rouge fixe : indisponible



Rouge clignotant : échec restitution

SOMMAIRE

Comment utiliser mon véhicule	2
Pour démarrer mon véhicule	2
Pour un arrêt	3
Poste de conduite	4
Siège avant	5
Anomalies	5
Témoins lumineux	6
Afficheurs & indicateurs d'autonomie	9
Leviers	10
F.A.Q	12

EN CAS DE PROBLÈME !

Vous trouverez le dispositif permettant de signaler un accident sous le siège passager : gilet fluorescent et triangle de pré-signalisation.

Toujours prévenir le Service Mobee au
+33 9 69 322 300 7j/7 7h/22h

En cas de panne, vol, crevaison, incendie composez le
0 800 50 68 55 7j/7 24h/24

En cas d'accident composez le
+33 1 47 11 67 67 7j/7 24h/24

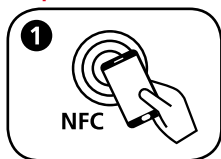
En cas d'accident, adressez votre constat amiable à :

**SARL MOBEE c/o MC2D
Patio Palace
41 avenue Hector OTTO
98000 Monaco**

COMMENT UTILISER MON VÉHICULE

POUR DÉMARRER MON VÉHICULE

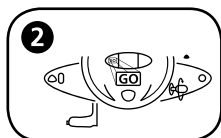
Etape 1



En cas de réservation, assurez-vous d'utiliser le véhicule réservé

- Badgez
- Le voyant clignote par alternance vert et rouge puis devient vert fixe.
- Si le voyant ne passe pas au vert, reportez-vous à la section en bas de page : vous ne pouvez pas prendre le véhicule.

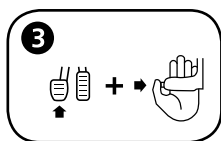
Etape 2



- Tournez à fond et maintenez la clé jusqu'à ce que vous entendiez le signal sonore et que le go apparaisse



Etape 3



- Pressez la pédale de frein, saisissez le levier du frein à main, maintenez le bouton à gauche du levier enfoncé et accompagnez le levier vers le bas.
- Appuyez sur D pour avancer



Vous ne pouvez pas prendre le véhicule, causes possibles :

- Le voyant clignote par alternance rouge/vert moins de 30s puis voyant rouge :
 - Le badge n'est pas lié à un utilisateur, veuillez-vous rendre sur votre compte dans la section badge, liez un badge à un utilisateur et vérifiez qu'il est actif
 - Votre forfait ne permet pas d'accéder à ce véhicule
 - Le badge n'est pas valide
 - Le voyant clignote jaune, le véhicule est déjà réservé, veuillez changer de véhicule
- Le voyant clignote par alternance rouge/vert pendant 1 min puis voyant rouge : Le véhicule n'est pas disponible, veuillez changer de véhicule

POUR UN ARRÊT TEMPORAIRE

- Coupez le contact et serrez le frein à main
- Attendez 10 secondes, le voyant passe au jaune clignotant
- Badgez ou passez le smartphone de nouveau pour redémarrer le véhicule

POUR UN ARRÊT DÉFINITIF AVEC LE BADGE

- Coupez le contact et serrez le frein à main
- Passez le badge 5 secondes au niveau de la cible
- Le voyant clignote vert et rouge par alternance
 - Voyant vert clignotant : la restitution est validée
 - Voyant rouge puis jaune : la restitution a échoué

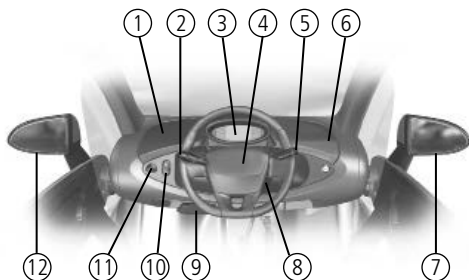
POUR UN ARRÊT DÉFINITIF AVEC LE SMARTPHONE

- Coupez le contact et serrez le frein à main
- Passez le smartphone au niveau de la cible
- Le voyant clignote vert et rouge par alternance
 - Voyant vert clignotant : la restitution est validée
 - Voyant rouge puis jaune : la restitution a échoué

Vous ne pouvez pas restituer le véhicule, cause possible :

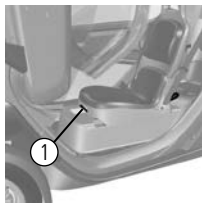
- Le voyant clignote par alternance rouge/vert puis voyant rouge :
Le véhicule n'est pas dans une zone couverte par le service, merci de ramener le véhicule dans Monaco en voirie ou dans un parking partenaire (Cf. liste des parkings disponible dans la boîte à gant gauche)

POSTE DE CONDUITE



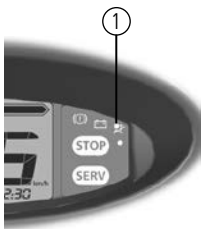
1. Rangement et prise accessoires.
2. Manette de :
 - avertisseur sonore,
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - avertisseur sonore piétons.
3. Tableau de bord.
4. Emplacement airbag conducteur.
5. Manette :
 - essuie-vitre / lave-vitre du pare-brise
 - commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
 - commande de dégivrage du pare-brise.
6. Rangement avec verrouillage réservé aux services techniques. Ne pas utiliser.
7. et 12 Rétroviseurs extérieurs
Pour orienter les rétroviseurs, appuyez sur le miroir.
8. Contacteur de démarrage à clé.
9. Frein à main.
10. Commandes de :
 - marche avant,
 - neutre,
 - marche arrière.
11. Contacteur des feux de détresse.





SIÈGE AVANT POUR AVANCER OU RECULER LE SIÈGE

Levez la poignée **1** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance dans le système (airbag...) à la place avant. Prévenir le service Mobebe de l'anomalie

TÉMOINS LUMINEUX (1/2)

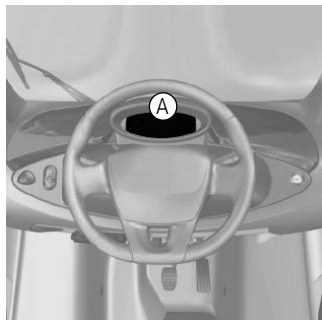


Tableau de bord A :
il s'éclaire à la mise sous contact.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux indicateurs de direction



Témoin système antidémarrage



Témoin véhicule prêt à rouler

Reportez-vous aux étapes 1,2 et 3 en page 2.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt **en conduisant avec**

ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Garez le véhicule en sécurité et prévenir Mobee au +33 9 69 322 300



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est démarré. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel au service Mobee.

Particularité : En forte descente, l'allumage du témoin alerte que la vitesse du véhicule est trop élevée, il est impératif de ralentir le véhicule. Risque d'endommagement du moteur.



Témoin de charge de batterie 12 volts

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Limitez l'utilisation des équipements et accessoires, consommateurs d'énergie, dont vous n'avez pas besoin.

S'il reste allumé, arrêtez-vous et faites appel au service Mobee.



Témoin de serrage du frein à main

Il s'allume lorsque le frein à main est serré (reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en page 11).

TÉMOINS LUMINEUX (2/2)



Témoin de température du système électrotechnique

Lorsque le témoin s'allume, il signale une température trop élevée du moteur ou de la batterie de traction. Adoptez une conduite plus souple.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.



Témoin de niveau bas de la batterie de traction

Il s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve. Reportez-vous au paragraphe « Afficheurs et indicateurs » en page 9.

Si vous n'êtes pas à Monaco, garez le véhicule en sécurité et prévenez-nous au +33 9 69 322 300 ainsi que l'assistance panne au 0 800 50 68 55



Témoin d'alerte système électrotechnique

S'il s'allume en roulant, il signale un défaut électrotechnique lié au circuit électrique « 58 volts ».

Faites appel au service Mobee au plus vite.



Témoin de dégivrage du pare-brise

AFFICHEURS ET INDICATEURS D'AUTONOMIE




Niveau de charge 1


La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Nota : Après chaque coupure du contact, le niveau d'énergie restant est recalculé. Lors de la remise du contact, il est donc possible de constater une faible variation d'affichage du niveau.

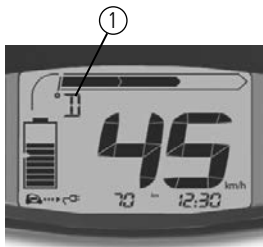
Seuil de réserve

Lorsque la batterie atteint environ 12% de charge, le témoin  s'allume accompagné d'un signal sonore.

Seuil d'immobilisation imminent

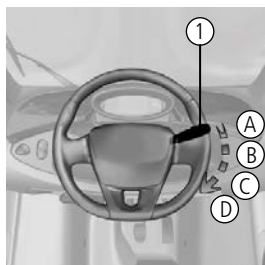
Lorsque la batterie atteint moins de 6% de charge, le signal sonore se répète toutes les 20 secondes et le témoin  clignote.

Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule.



**Indicateur de position 1
du sélecteur de vitesses
(N, D ou R).**

ESSUIE-VITRE



Contact mis, manoeuvrez la manette **1** :

A arrêt

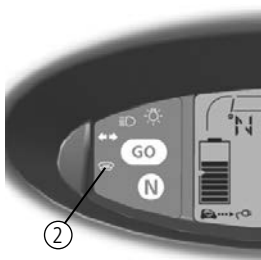
B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

DÉGIVRAGE, DÉSEMBUAGE DU PARE-BRISE



Dégivrage-désembuage du pare-brise

Moteur démarré, tournez l'extrémité de la manette **1**. Le témoin **2** s'allume au tableau de bord.

Cette fonction permet un dégivrage, désembuage électrique rapide.

Lave vitre

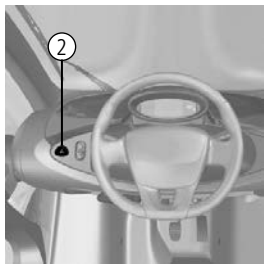
Tirez vers vous la manette **3**.

Pour sortir de cette fonction

Tournez l'extrémité de la manette **1**. Le témoin **2** s'éteint au tableau de bord.

Le désembuage s'arrête automatiquement 10 minutes environ après son activation.

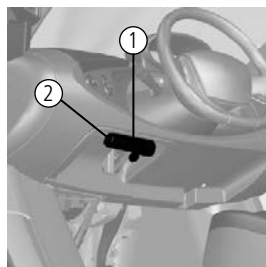
FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur le contacteur 2.

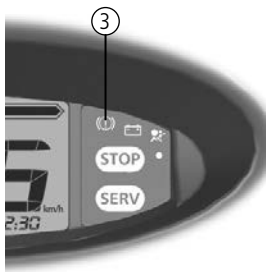
Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

FREIN À MAIN



Pour desserrer

- appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée ;
- appuyez sur le bouton 2 ;
- tirez le levier 1 légèrement vers vous en maintenant le bouton 2 enfoncé ;
- poussez le levier à fond vers le bas.



Pour serrer

Tirez le levier 1 vers vous, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.

Le témoin 3 s'allume au tableau de bord.

F.A.Q. MOBEE

QUESTIONS SUR LE VEHICULE ET SA CONDUITE

Informations générales sur le véhicule

Le véhicule est un véhicule électrique de deux places. Son autonomie maximale est de 70km.

Il se recharge sur une prise domestique dite « E/F ».

Puis-je fumer dans le véhicule ?

Non, les véhicules sont non-fumeurs.

Puis-je transporter des animaux dans le véhicule ?

Non, les animaux sont interdits dans les véhicules.

Puis-je transporter un enfant en bas âge ?

Non, les véhicules ne sont pas équipés pour.

Puis-je utiliser le véhicule en conduite accompagnée ?

Non, pour bénéficier du service, le conducteur doit avoir 18 ans et un permis de conduire valide.

Le véhicule est-il climatisé ? Chauffé ?

Non.

Où est la clé de démarrage ?

La clé est une clé « prisonnière », intégrée dans la voiture. Pour démarrer, il suffit de badger, dès que le voyant est vert, tournez la clé jusqu'à l'apparition du GO.

Comment avancer ?

Une fois le véhicule démarré, pressez la pédale de frein, appuyez sur le bouton du frein à main à gauche pour le débloquer puis pressez vers le bas. Appuyez ensuite sur le bouton D du tableau de bord.

QUESTIONS SUR LE SERVICE

Qui appeler, quand?

Vous devez contacter Mobe, 7j/7 - 7h/22h, au +33 9 69 322 300 pour toutes réclamations et informations, même si vous avez contacté l'un de ces deux numéros :

- Service Assistance au 0 800 50 68 55. Horaires : 7j/7 – 24h/24
- Service Assurance au +33 1 47 11 67 67. Horaires : 7J7 – 24h/24

Suis-je limité au niveau du kilométrage ? Est-il possible d'aller à l'étranger ?

Il n'y a pas de limitation au niveau du kilométrage et vous pouvez circuler en France et en Italie. Mais pensez à vérifier qu'il vous restera assez d'autonomie pour rentrer.

Où rendre le véhicule ?

A la fin de la location, vous pouvez rendre le véhicule n'importe où en voirie sur le territoire de Monaco.

Vous pouvez également rendre le véhicule dans un parking partenaire sur une place Mobe. La liste des parkings partenaires est disponible sur le site internet de Mobe et dans la boîte à gant de chaque Twizy.

Pour quelle durée peut-on utiliser le service?

Le service est conçu pour des locations de courtes durées mais vous pouvez garder le véhicule sans limitation de durée.

En revanche, il vous appartient d'en vérifier la charge et si besoin de le recharger : l'autonomie du véhicule exige qu'il soit rechargé avant d'avoir parcouru 70km au maximum.

Est-il possible de réserver une voiture à la dernière minute ?

Oui, vous pouvez effectuer une réservation, sur internet ou via l'application mobile, 7 jours / 7 et 24 heures / 24, même à la dernière minute. Cette réservation n'est pas obligatoire mais elle permet de bloquer le véhicule pendant 15 min.

Quelles sont les restrictions d'utilisations ?

Les véhicules ne peuvent pas être utilisés pour le transport de marchandises prohibées, pour des leçons de conduite ou pour remorquer, pousser ou mouvoir un autre véhicule ou une remorque.

Il est également interdit d'utiliser le véhicule pour le transport des passagers à titre onéreux ou pour la participation à des concours.

Il n'est pas permis de conduire sous influence d'alcool, drogues ou médicaments.

Faut-il une assurance particulière ?

Non, l'assurance est comprise dans le prix du service.

Les tarifs sont-ils tout compris ?

Oui, l'assurance, le prix du stationnement en voirie et dans les parkings, l'électricité et l'entretien du véhicule sont inclus dans les tarifs.

Puis-je prêter mon badge à un ami ?

Non, les badges sont strictement personnels. Si vous prêtez votre badge, vous restez responsable de la voiture et vous n'êtes pas assuré.

Puis-je recharger ma voiture en cours de location ?

Oui, vous pouvez recharger votre véhicule sur une prise domestique dite type «E/F».

QUESTIONS SUR L'INSCRIPTION ET LA FACTURATION

Quelles sont les conditions d'inscription ?

Mobee est un service accessible à toute personne ayant un permis de conduire valable à Monaco.

Il n'y a pas de condition liée à l'âge ou à la date d'obtention du permis de conduire pour pouvoir s'inscrire.

L'inscription peut se faire à la Compagnie d'Autobus de Monaco, ou sur internet. Il suffit de remplir un formulaire d'inscription et de fournir une copie des documents justificatifs (pièce d'identité et permis de conduire notamment).

Quel est le moyen d'identification et d'accès au véhicule ?

Un badge est remis lors de l'inscription, il vous permettra d'accéder au véhicule. Il est également possible d'utiliser son smartphone si celui-ci le permet, en téléchargeant l'application Mobe.e.

Ma caution est-elle encaissée ?

Vos coordonnées bancaires seront conservées à des fins de constitution du dépôt de garantie. En cas de non-respect des Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation du Service Mobe.e, consultables sur le site, tout ou partie du montant du dépôt de garantie de 300 euros pourra être encaissé.

Comment se passe la facturation ?

La facture est disponible le 2 du mois. Pour un prélèvement SEPA, la date de prélèvement est le 16 du mois. Pour une facturation par Carte bancaire, le prélèvement s'effectue le 6 du mois.

Vos factures sont consultables dans la rubrique Mon Compte sur le site web.

Que se passe-t-il quand ma carte bleue arrive à expiration ?

Vous recevez un mail informatif deux mois avant, de la part du service Mobe.e vous indiquant la fin de validité de votre carte bancaire.

Rendez-vous dans la rubrique Mon Compte sur le site web afin de mettre à jour vos coordonnées bancaires ou contactez-nous par mail depuis le site Mobe.e.

Comment modifier mes coordonnées ?

Dans la rubrique Mon Compte sur le site web ou à la Compagnie des Autobus de Monaco.

Comment résilier mon inscription ?

Par mail depuis le site Mobe.e rubrique contact, par téléphone au +33 9 69 322 300 ou en vous rendant au guichet de la Compagnie des Autobus de Monaco.

QUESTIONS SUR LA PRISE EN MAIN DU VEHICULE ET SA RESERVATION

Le Twizy que je dois prendre est endommagé ou son état ne me convient pas, que dois-je faire ?

Vous pouvez utiliser votre application smartphone, le site web ou signalez le problème par téléphone :

Service et n° à contacter :

Mobee au +33 9 69 322 300. Horaires 7j7 – 7h/22h

Comment réserver le véhicule ?

Depuis le site internet ou depuis l'application smartphone, sélectionnez le véhicule et appuyez sur le bouton réserver.

Comment démarrer le véhicule?

Badgez avec votre smartphone ou votre badge personnel.

Après clignotement par alternance rouge / vert, le voyant passe :

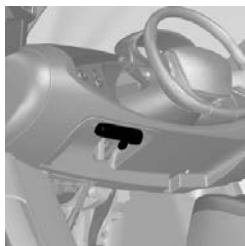
Au rouge : vous n'êtes pas autorisé à utiliser le Twizy

Au vert : votre session débute, vous pouvez démarrer le véhicule :

Pied sur la pédale de frein, tournez le bouton (clé prisonnière) à fond pour mettre le contact et attendez le signal sonore et l'affichage du voyant « GO » sur le tableau de bord.



Pour desserrer le frein à main, enfoncez la pédale de frein et tirez légèrement le levier en maintenant enfoncé le bouton à gauche du levier, puis accompagnez le levier vers le bas.



Pour activer la marche avant, pied sur le frein, appuyez sur le bouton D.
Pour activer la marche arrière, pied sur le frein, appuyez sur le bouton R.
Pour mettre le véhicule au point mort, pied sur le frein, appuyez sur le bouton N.



Dois-je assurer l'entretien du véhicule pendant l'utilisation ?

Tous nos véhicules sont entretenus et révisés régulièrement. Cependant, en fonction de la distance que vous aurez à parcourir pendant votre utilisation, il vous sera demandé de veiller à la bonne utilisation du véhicule, notamment en surveillant les niveaux d'eau, d'huile et pression des pneumatiques.

Mobee est à votre disposition, pendant les heures d'ouvertures, pour toutes questions. Par ailleurs, n'hésitez pas à signaler immédiatement tout signal lumineux anormalement éclairé sur le tableau de bord, et ce en vue d'une action préventive de notre part.

Que se passe-t-il si je réserve le véhicule mais que je ne viens pas l'utiliser ?

La véhicule sera de nouveau disponible pour les autres utilisateurs 15 minutes après votre réservation. Afin de limiter tout abus, des pénalités pourront être appliquées, conformément aux conditions générales.

QUESTIONS SUR LA FIN DE LOCATION

Comment fonctionne le service dans les parkings partenaires :

Les parkings partenaires sont munis d'un lecteur de plaque automatique. S'assurer que le véhicule se trouve bien sur la zone de détection (juste devant la barrière). La barrière se lèvera automatiquement dès lors que le véhicule sera détecté.

Comment faire lorsque la barrière ne se lève pas :

- Avancer ou reculer d'un tour de roues si la barrière ne se lève pas.
- Si après plusieurs essais, la voiture n'est toujours pas détectée : faire appel au gardien et lui donner le numéro de plaque en annonçant que vous faites partie du service Mobee. Celui-ci pourra autoriser l'ouverture de la barrière.

Où sont conservés les objets trouvés ?

Tous les objets trouvés seront déposés au bureau des objets trouvés de Monaco
4 rue Notari - MC 98000 Monaco - (+377) 93 15 30 18
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

Qui se charge du nettoyage des véhicules ?

Tous nos véhicules sont nettoyés régulièrement. Cependant, vous êtes responsable de la propreté intérieure du véhicule pendant votre utilisation. Pour le confort de tous, veuillez aussi à ne rien laisser à bord. Un constat répété de défauts ou d'état anormal pourra entraîner l'application de pénalités, conformément aux conditions générales.

QUESTIONS SUR LES PROBLEMES RENCONTRES

Je n'arrive pas à démarrer, que dois-je faire ?

Service et n° à contacter :

Mobee au +33 9 69 322 300. Horaires 7j7 – 7h/22h

Vérifiez que :

- Le véhicule n'est pas réservé (voyant jaune) ou indisponible (rouge) et que le véhicule est disponible (vert clignotant)
- Après passage du badge ou du smartphone, le voyant est allumé vert fixe
- Vous avez tourné la clé et le voyant « GO » est bien allumé sur le tableau de bord

Après passage du badge ou du smartphone,

- Voyant clignotant par alternance rouge / vert pendant 30 secondes puis voyant rouge : le véhicule n'est pas disponible, veuillez changer de véhicule
- Voyant clignotant par alternance rouge / vert moins de 30s puis voyant rouge,
 - Le badge n'est pas lié à un utilisateur, veuillez-vous rendre sur votre compte dans la section badge, liez un badge à un utilisateur et vérifiez qu'il est actif
 - Le forfait ne permet pas d'accéder à ce véhicule
 - Le badge n'est pas valide

Si vous n'arrivez toujours pas à démarrer, changez de véhicule.

J'ai trouvé une carte Mobee, à qui dois-je la renvoyer ?

Si vous avez trouvé une carte Mobee, merci de bien vouloir la retourner en agence Mobee.

Disparition d'équipements à l'intérieur du véhicule

Service et n° à contacter :

Mobee au +33 9 69 322 300. Horaires 7j7 – 7h/22h

En cas de disparition de matériel (triangle de signalisation, gilet jaune, leaflet, etc.) une majoration forfaitaire sera appliquée, fonction de la valeur des équipements manquants.

Avant toute utilisation, vous êtes prié de faire un état des lieux du véhicule et de signaler toutes anomalies à Mobee via l'application Smartphone, le site internet ou le numéro de téléphone

Que faire si j'égare mon badge ?

Service et n° à contacter :

Mobee au +33 9 69 322 300. Horaires 7j7 – 7h/22h

En cas de perte/vol du badge, vous devez contacter Mobee, dans les meilleurs délais, ou vous rendre à la Compagnie des Autobus de Monaco. Notez que les frais pour le renouvellement du badge seront à votre charge, conformément aux conditions générales.

Vous pouvez désactiver le badge immédiatement sur votre espace personnel internet.

En cas d'amende ou d'infraction au code de la route, qui paie ?

Vous. Tout procès-verbal ou infraction au code de la route, enlèvement fourrière arrivant à Mobee sera envoyé avec votre identité et vos coordonnées au service de traitement des contraventions afin que le procès-verbal vous soit directement adressé.

Des frais de traitement administratifs vous seront alors facturés, conformément aux conditions générales.

QUESTIONS SUR LES PROCEDURES EN CAS D'ACCIDENTS / PANNES

Je me suis trop éloigné(e) et je n'ai plus de batterie, que faire ?

Service et n° à contacter :

- **Service Assistance au 0 800 50 68 55**
Horaires : 7j/7 – 24h/24
- **Dans tous les cas, Mobee au +33 9 69 322 300**
Horaires 7j7 – 7h/22h

En cas de panne d'énergie, vous bénéficiez d'un remorquage vers le point de charge de votre choix, si ce dernier se trouve à moins de 70km aux alentours. Vous devrez ensuite ramener le véhicule sur le lieu de restitution pour terminer la location.

Des pénalités pourront vous être facturées, conformément aux conditions générales.

Que faire si la voiture tombe en panne?

Service et n° à contacter :

- **Service Assistance au 0 800 50 68 55**
Horaires : 7j/7 – 24h/24
- **Dans tous les cas, Mobee au +33 9 69 322 300**
Horaires 7j7 – 7h/22h

Mobee fait tout son possible pour éviter des défauts mécaniques ou pannes des véhicules. Néanmoins en cas de panne, appelez le numéro ci-dessus et le véhicule sera ainsi dépanné sur place ou remorqué si une réparation est nécessaire.

En cas d'immobilisation prolongée du véhicule en concession, nous vous apportons une solution de mobilité afin de vous permettre de rejoindre votre destination initiale (véhicule de remplacement, taxi, hébergement...).

Sous aucune condition, vous n'êtes autorisé à procéder ou à faire procéder à des réparations ou à des travaux de service sans l'accord formel et préalable de Mobee. Signalez-le sur le site internet dans Profil, vos derniers trajets, puis cliquez sur le triangle.

Pensez à restituer votre véhicule !

Que faire en cas de crevaison ?

Service et n° à contacter :

- **Service assurance au +33 1 47 11 67 67**
Horaires : 7j/7 – 24h/24
- **Dans tous les cas, Mobee au +33 9 69 322 300**
Horaires 7j7 – 7h/22h

En cas de crevaison, Mobee envoie un dépanneur afin de remorquer le véhicule.

Signalez-le sur le site internet !

Pensez à restituer votre véhicule !

Que faire si j'ai un accident?

Service et n° à contacter :

- **Service assurance au +33 1 47 11 67 67**
Horaires : 7j/7 – 24h/24
- **Dans tous les cas, Mobee au +33 9 69 322 300**
Horaires 7j7 – 7h/22h

Si vous êtes impliqué dans un accident, il faut :

- Sécuriser la zone ;
- Prévenir immédiatement la police/gendarmerie/secours si la faute du tiers doit être établie ou s'il y a des blessés ;
- Recueillir par écrit les noms et adresses des personnes en cause et des témoins
- Ne pas abandonner le véhicule sans prendre soin d'en assurer la sauvegarde et la sécurité ;
- Remplir la déclaration d'accident et la renvoyer à :

Mobee
Patio Palace
41 avenue Hector Otto
98000 Monaco

- Le constat doit être rempli avec la partie adverse (si un tiers est impliqué), en étant le plus précis possible, sur les lieux même de l'accident. En cas de désaccord sur un ou plusieurs points, le conducteur devra l'indiquer clairement avant de signer le constat. Après, il sera trop tard ;
- Ramener immédiatement le véhicule, s'il est en état de rouler, dans la zone de restitution. Sinon contactez le service assurance ;
- Transmettre le constat à Mobee dans les plus brefs délais et le signaler sur le site internet

Que faire si le véhicule est volé ?

Service et n° à contacter :

- **Service assurance au +33 1 47 11 67 67**
Horaires : 7j/7 – 24h/24
- **Dans tous les cas, Mobee au +33 9 69 322 300**
Horaires 7j7 – 7h/22h

En cas de vol du véhicule, vous devez prioritairement déposer plainte auprès des autorités de police/gendarmerie et contacter l'assistance en cas de rapatriement. La déclaration de vol devra ensuite être remise à Mobee dans les plus brefs délais. A noter que les bagages et les objets ne sont pas assurés.

Que se passe-t-il si j'abîme la voiture pendant une location ?

Service et n° à contacter :

Mobee au +33 9 69 322 300. Horaires 7j7 – 7h/22h

Vous devez signaler tout incident à Mobee sur le site web, sur l'application Smartphone ou par téléphone.

S'il est avéré que vous êtes responsable de l'incident, votre caution pourra être partiellement ou totalement débitée.

Crédits photographiques : Sodetrel

Illustrations : Renault

Conception, réalisation : Oxicat - Imprimé par Oxicat

Parution Juin 2014. Document non contractuel.



drive in Monaco



ent Prancier
MONACO

 sodetrel
MONACO



EN CAS DE PROBLÈME !

Vous trouverez le dispositif permettant de signaler un accident sous le siège passager : gilet fluorescent et triangle de pré-signalisation.

Toujours prévenir le Service Mobee au

+33 9 69 322 300 7j/7 7h/22h

En cas de panne, vol, crevaison, incendie composez le

0 800 50 68 55 7j/7 24h/24

En cas d'accident composez le

+33 1 47 11 67 67 7j/7 24h/24

En cas d'accident, adressez votre constat amiable à :

SARL MOBEE c/o MC2D

Patio Palace

41 avenue Hector OTTO

98000 Monaco



drive in Monaco



www.mobee.mc